

CCI DE LA MAYENNE CCI DU PAYS DE FOUGÈRES (35)

Les cahiers d'acteurs

sur le projet de ligne à très haute tension Cotentin-Maine



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LA MAYENNE

CCI de la Mayenne

12, rue de Verdun - BP 239

53002 LAVAL CEDEX

Tél : 02 43 49 50 00

Fax : 02 43 49 33 16

E-Mail : cci@mayenne.cci.fr

www.mayenne.cci.fr



CCI du Pays de Fougères

50, rue nationale - BP10151

35301 FOUGERES CEDEX

Tél : 02 99 94 75 75

Fax : 02 99 94 41 20

E-Mail : ccipf@fougeres.cci.fr

www.fougeres.cci.fr

Dans le cadre du débat public
organisé par la

cndp
Commission particulière
du débat public
THT Cotentin - Maine

10 000 entreprises tributaires de l'électricité

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Mayenne et du Pays de Fougères sont favorables à la création d'une ligne très haute tension pour distribuer l'électricité produite par le futur réacteur nucléaire de Flamanville. Pour autant, elles ne considèrent pas le nucléaire comme l'unique mode de production de l'électricité. Mais avec l'épuisement des ressources fossiles, cette source d'énergie devient la seule réponse adaptée aux besoins du monde de l'entreprise dans des territoires comme le département de la Mayenne et le Pays de Fougères.

Les CCI de la Mayenne et du Pays de Fougères portent les intérêts de plus de 10 000 entreprises de l'industrie, des services, du commerce et de la construction. Sur ces deux territoires, 100 000 emplois sont concernés par le devenir de ces établissements : c'est plus de 2 actifs sur 3.

Dans leurs activités de tous les jours, les entreprises consomment de l'électricité pour produire des biens et des services. Il semble donc difficile d'envisager la question économique de ces territoires sans parler de leur approvisionnement énergétique à venir.

La question se pose particulièrement pour les moteurs des économies locales que sont les entreprises industrielles. Elles ont besoin d'un approvisionnement électrique compétitif en volume, en qualité et en prix. Ce qui est un plus aujourd'hui deviendra, demain, un atout concurrentiel dans une économie ouverte et mondialisée.

Les énergies renouvelables ne semblent pas en mesure d'assurer seules cet approvisionnement dans le futur. La centrale nucléaire de Flamanville, pour la production du courant, et la ligne très haute tension Cotentin Maine, pour son transport, présentent davantage de garanties en matière de volume et de coût d'approvisionnement.

Dès lors, et dans la mesure où toutes les précautions sont prises pour en minimiser l'impact, l'implantation sur leurs sols de la ligne très haute tension Cotentin Maine représente une opportunité économique pour la Mayenne et le Pays de Fougères.



L'électricité : une énergie d'avenir

L'électricité, source d'énergie pour nos territoires

Les régions Bretagne et Pays de la Loire consomment chaque année, environ 18 millions de tonnes équivalent pétrole d'énergie. Avec plus de 7 millions de tonnes équivalent pétrole, l'électricité est avec les produits pétroliers, l'énergie la plus consommée.

La Bretagne et les Pays de la Loire consomment 9 % de la production française d'électricité et n'en produisent que 4 %. Globalement, dans ces régions, la consommation finale d'énergie augmente régulièrement sous l'impact du dynamisme économique et de la croissance démographique.

Une consommation en hausse constante

En 30 ans, la consommation électrique de la Bretagne et des Pays de la Loire a presque triplé. Compte tenu de la faible production d'énergie de ces régions, les nécessités de transport d'électricité vers les particuliers et les entreprises se renforcent jour après jour.

Depuis plus de 10 ans, alors que la consommation d'électricité continue sa progression, le reflux de l'énergie issue des produits pétroliers se confirme.

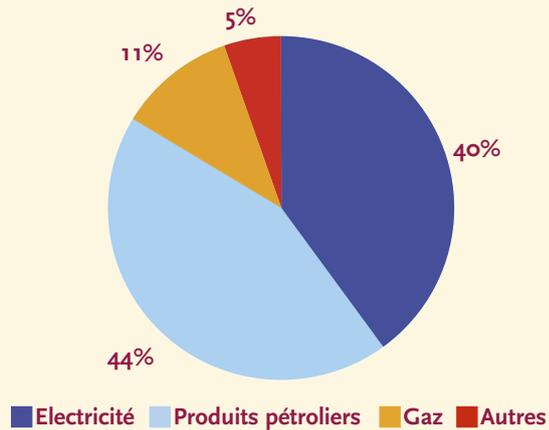
Trouver une source d'électricité pour demain

Le renchérissement et l'amenuisement inéluctables des ressources pétrolières, la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre démontrent l'urgence de développer des solutions énergétiques alternatives.

A ce jour, la seule source d'énergie susceptible d'entretenir notre niveau de développement économique sans effet de serre est le nucléaire.

Certes, on doit exiger beaucoup plus d'économies d'énergie et investir pour promouvoir les énergies renouvelables. Mais ces dernières ne sont pas à même de satisfaire rapidement les besoins domestiques et professionnels.

Consommation finale d'énergie Bretagne et Pays de la Loire - en tonnes équivalent pétrole - 1999



CCI de la Mayenne - CCI du Pays de Fougères

D'après INSEE

Produire et transporter l'énergie de demain

Les productions hydrauliques et éoliennes sont soumises aux aléas climatiques et ne permettent pas d'assurer la stabilité et la fréquence de l'approvisionnement électrique.

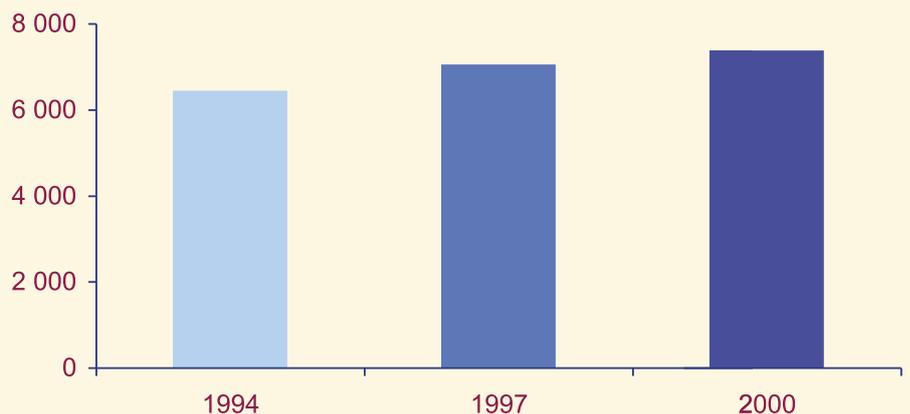
Le renouvellement et l'amélioration du parc nucléaire s'imposent donc ainsi que les infrastructures de transport de l'électricité telle la ligne Très Haute Tension Cotentin Maine

Le nucléaire, une réponse adaptée, mais pas unique

D'évidence, le nucléaire n'est pas la solution unique, mais la plupart des pays qui y avaient renoncé relancent de nouveaux programmes. Cette stratégie est la solution la plus adaptée tant pour les territoires de nos régions que pour la France et l'Europe.

Ce n'est pas un hasard si le monde a fait confiance à la France en choisissant Cadarache pour le projet ITER.

Consommation finale d'électricité Bretagne et Pays de la Loire - en tonnes équivalent pétrole



CCI de la Mayenne - CCI du Pays de Fougères

D'après INSEE

L'entreprise : un consommateur à ne pas négliger

L'entreprise, 1^{er} consommateur d'électricité

Avec 60 % de la consommation finale d'électricité, les entreprises sont les premiers consommateurs d'électricité en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Les usages domestiques couvrent le solde, soit 40 %.

L'industrie, avec 29 % de la consommation finale d'électricité, est le premier consommateur du monde de l'entreprise. Le tertiaire, où l'on retrouve les services induits par l'industrie comme l'informatique, la maintenance et le nettoyage par exemple, représente 25 % de la consommation finale.

Le développement économique a besoin d'énergie

Les besoins de l'entreprise doivent donc être pris en compte quand s'envisage le devenir de l'approvisionnement électrique. Ce sont des données du choix énergétique au même titre que l'environnement et la santé.

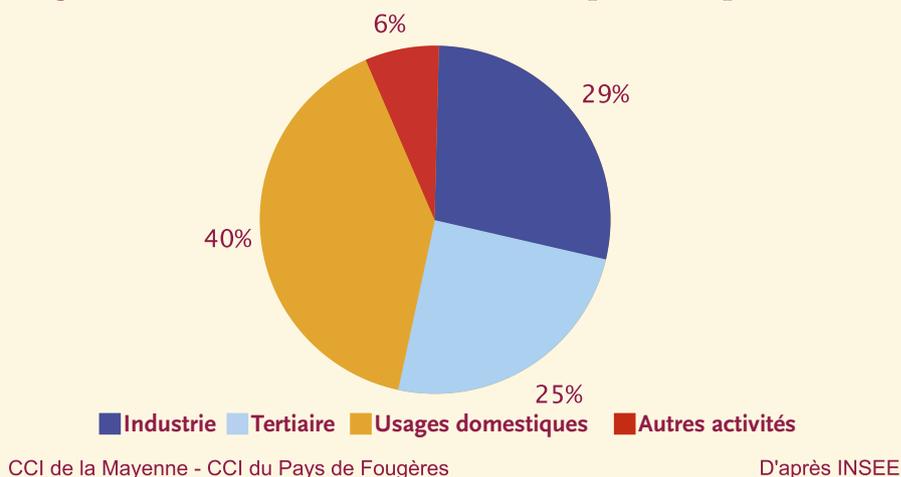
Les travaux préparatoires au schéma de services collectifs de l'énergie tablent sur une hausse de plus de 20 % de la consommation électrique en Bretagne et dans les Pays de la Loire dans les vingt prochaines années. Cette progression est de plus de 80 % si seuls les besoins des entreprises industrielles sont pris en compte.

L'industrie a besoin d'une électricité compétitive

Ce défi énergétique ne pourra ni être relevé par des centrales thermiques utilisant du pétrole, comme à Cordemais dans les Pays de la Loire, ni par les énergies renouvelables.

Quand bien même cela s'avérerait possible, en nous interdisant l'énergie nucléaire nous aurions une des électricités les plus chères du monde sans pour autant nous épargner des acheminements par ligne THT.

Consommation finale d'électricité Bretagne et Pays de la Loire - en tonnes équivalent pétrole - 1999



Eviter la désindustrialisation

En conséquence, et pour asseoir leur compétitivité, les industries de transformation pourraient aller là où l'énergie est la moins chère.

En Bretagne et dans les Pays de la Loire, les industries, fortes consommatrices d'énergie et de main d'œuvre, seraient concernées.

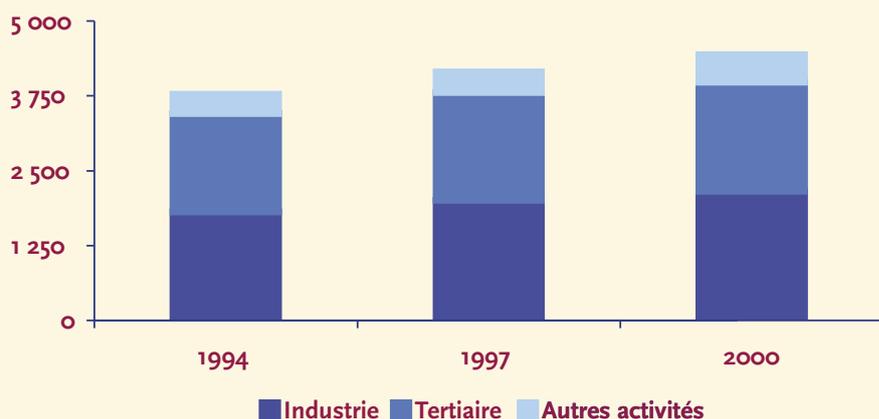
Certaines entreprises pourraient être tentées de quitter ces régions où 1 emploi sur 5 est industriel.

Des choix à faire aujourd'hui

L'objet de cette ligne est de fournir demain aux consommateurs, gros ou petits, de l'électricité à un coût compétitif. Pour fournir ce courant, il faut le produire et le transporter.

Construire le réacteur EPR et la ligne haute tension, implanter cette dernière en Mayenne et dans le Pays de Fougères, sont donc des choix stratégiques qui conditionnent le devenir de nos territoires.

Consommation finale d'électricité par les entreprises Bretagne et Pays de la Loire - en tonnes équivalent pétrole



La ligne THT : des externalités mais aussi des opportunités

Eviter une situation ubuesque

Résoudre les contradictions entre écologie et économie est la caractéristique de tout processus de développement durable.

C'est dans cette optique que les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Mayenne et du Pays de Fougères envisagent leur contribution au débat.

Mais plus prosaïquement, si le projet de la centrale de Flamanville se réalise, la ligne THT Cotentin Maine s'impose de fait pour transporter le courant.

Il serait ubuesque de produire du courant qui ne puisse être acheminé vers les territoires de consommation.

Renforcer l'alimentation électrique de nos territoires

Après la production et le transport, la distribution est le troisième élément clé de l'approvisionnement énergétique.

L'implantation de transformateurs pour distribuer le courant de la ligne THT Cotentin Maine est donc prévue.

Localisé en Mayenne, un transformateur permettrait de renforcer l'alimentation électrique du département. Cela est crucial : les creux de tension et les micro coupures pénalisent les industries. En outre, le bassin lavallois est en limite de capacité.

Un plus pour le haut débit et le TGV

Pour améliorer ses télécommunications de sécurité, RTE (Réseau de transport d'électricité) intégrera des fibres optiques dans ses câbles. Mises à disposition des collectivités, ces capacités pourraient améliorer l'accès à l'Internet haut débit.

Le Grand Ouest doit se doter le plus rapidement possible d'une ligne grande vitesse mettant Brest à 3 heures de Paris. Cela ne saurait se faire sans acheminement supplémentaire d'électricité le long de ce parcours. C'est une opportunité qu'offre la ligne THT Cotentin Maine.

Limiter les impacts environnementaux et sanitaires

Bien qu'aucune étude n'ait démontré une réelle nocivité des lignes à haute tension sur la santé humaine, les CCI de la Mayenne et du Pays de Fougères sont favorables au renforcement des servitudes de non constructibilité.

Il convient aussi d'étudier la faisabilité d'enfouissement partiel pour les zones les plus sensibles.

La ligne THT Cotentin Maine, conçue pour sécuriser le réseau électrique français, devra bien entendu être capable de résister aux aléas climatiques les plus extrêmes.

Les retombées économiques



Avec la mondialisation, l'extension de l'Europe à l'Est et la réforme de la Politique Agricole Commune, nos territoires se trouvent fragilisés.

La ligne THT et ses transformateurs sécuriseront l'activité économique et permettront d'apporter une puissance supplémentaire favorable à l'installation de nouveaux établissements industriels.

La construction générera de l'activité pour de nombreux corps de métiers pendant deux ans environ.

Les retombées fiscales pour les communes accueillant de la ligne haute tension ont été estimées par RTE à 900 000 euros par an.

Saisir les opportunités du PAP

Le montant du Programme d'Accompagnement du Projet est d'environ 12 millions d'euros. Sa mise en œuvre peut offrir les moyens d'étudier et de promouvoir les économies d'énergie ou les productions alternatives.

Il peut aussi permettre d'accompagner des projets structurants pour les entreprises, car comme le rappelait le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan : *"En matière de développement durable, l'entreprise n'est pas le problème mais la solution"*.

Les cahiers d'acteurs

Dans le cadre du débat public organisé par la CPDP THT Cotentin - Maine
Esplanade de la Gare - Chemin du Halage - BP 40326 - 50006 Saint-Lô cedex
tél. 02 33 05 71 40 - Fax 02 33 05 03 68

Courriel : contact@debatpublic-THTcotentin-maine.org

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org

Crédits photos : CPDP THT Cotentin-Maine - Imprimerie Corlet

Février 2006